

Annexes

Servitudes d'utilité publique

II. Utilisation de certaines ressources et équipements

Transport ferroviaire ou guidé

PLU DE PARIS, APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE PARIS DU 20 NOVEMBRE 2024

VOIR PLANS DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LES BOIS

VOIR PLANS DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LES BOIS

Assiette maximale des servitudes de protection du domaine public ferroviaire

 RATP (voir les servitudes en tréfonds dans la liste des servitudes d'utilité publique)

 SNCF

